

Pour la seconde fois depuis sa nomination en juillet, la ministre de l'ESR se déplace à Montpellier en visite officielle mais en cachette.

Déjà au mois de juillet, sa venue n'avait pas été annoncée. Il en est de même aujourd'hui.

Prévenues, les organisations syndicales ont demandé une audience à la ministre. Seule, une visioconférence avec un conseiller resté à Paris a été proposée. Proposition refusée.

L'intersyndicale (CGT, FO, FSU, SCUM, Solidaires) renouvelle sa demande de dialogue direct avec la ministre lors de sa venue à Montpellier.

Les sujets de discussion sont pourtant nombreux, tant nationaux que locaux :

- la rentrée 2022 et un nombre de place insuffisant en Master
- le budget 2023 de l'état insuffisant pour l'ESR
- la non-compensation de la hausse du point d'indice qui met à mal les finances des universités
- la demande d'augmentation du point d'indice pour a minima compenser l'inflation
- la privatisation de l'ESR
- un point local, la nomination du prochain directeur du CINES
- l'atteinte au droit de grève

Signé : SNESup UM, SNESup UPVM, FO ESR, CGT, SCUM, Solidaires.

